

BAC | SAC | COLONNE JAUNE

+
clermont
auvergne
métropole

mémo tri

Le tri
se simplifie,
100%
des papiers et
des emballages
vont dans le
bac jaune.



100% DES EMBALLAGES



Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES,
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES,
TUBES...



Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



Tous les emballages en carton

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



100 % DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.



Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS,
MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES,
CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes



En bac



En sac



En colonne

Pour bien trier

- **Jeter en vrac** les emballages
- **Ne pas laver** les emballages mais bien les vider
- **Ne pas imbriquer** plusieurs emballages les uns dans les autres
- **Séparer** les différents éléments d'un emballage
- **Plier les cartons** pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs

ET MES AUTRES DÉCHETS ?



Dans le bac gris

En **sac fermé** : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tiges, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastique (stylos, rasoirs, brosses à dents, masques, gants...), la vaisselle cassée, la litière du chat, les sacs d'aspirateurs, les balayures, les restes alimentaires pour les logements ne bénéficiant pas de la collecte des biodéchets ou de composteur...



Dans la colonne à verre

En **vrac** : les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles à déposer dans le bac jaune).



Dans le bac biodéchets ou le composteur

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin, les papiers souillés (mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout).



En déchetterie

Les encombrants, les gros cartons, les vieux meubles, les matelas, l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles, linge et chaussures, les déchets de jardin, les déchets dangereux, les jouets hors d'usage, l'huile alimentaire, les piles et batteries, les ampoules et tubes néons...



Informations complémentaires sur
clermontmetropole.eu

Clermont Auvergne Métropole
Direction de la gestion des déchets

64-66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex 1

Tél. : 04 63 669 669
dechets@clermontmetropole.eu

